Contrat d'objectifs

Lycée MELKIOR-GARRE

académie Guyane

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Guyane

Lycée
MELKIOR - GARRE

Contrat d'objectifs

entre

L'Académie de GUYANE, représentée par monsieur Philippe LACOMBE, Recteur d'académie, Chancelier de l'université et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale

et

Le Lycée Melkior-Garré, représenté par madame LONCHAMPT,
Chef d'établissement.

Article 1 : Cadre

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le cadre défini par la Loi n° 2005 - 380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école.

« Le conseil d'administration se prononce sur le contrat d'objectifs conclu entre l'établissement et l'autorité académique, après en avoir informé la collectivité territoriale de rattachement. »

Il se fonde sur le décret n°2005-1145 du 09 septembre 2005 ; article 2.2 :

« Le contrat d'objectifs conclu avec l'autorité académique définit les objectifs à atteindre par l'établissement pour satisfaire aux orientations nationales et académiques et mentionne les Indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs ».

Et sur la circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

« Dans chaque établissement, doit être établi un projet de contrat d'objectifs. En cohérence avec le projet d'établissement, et sur la base des orientations fixées aux niveaux national et académique, il définit des objectifs à atteindre à une échéance pluriannuelle (de 3 à 5 ans) sous forme d'un programme d'actions.»

Article 2 :
Classement de l'académie en éducation prioritaire renforcée

Le contrat d'objectifs s'inscrit dans le contexte marqué du classement de l'académie de la Guyane en éducation prioritaire renforcée, qui exige la mise en œuvre soutenue d'actions pédagogiques et éducatives au plus près des besoins des élèves. Les objectifs du contrat sont donc établis en cohérence avec les orientations du projet académique et la politique refondée de l'éducation prioritaire. Ils s'articulent avec ceux du projet d'établissement et du projet de réseau. Les actions en faveur de la maîtrise de la langue française y sont obligatoirement priorisées.

Article 3 : Mobilisation des moyens

Les responsables de l'établissement s'engagent sur une période de quatre ans à la réalisation des objectifs mentionnés en tête de chapitre, en mobilisant les moyens horaires, les ressources humaines, les délégations financières et les capacités de formation octroyées. Les autorités académiques accompagnent la réalisation de ces objectifs qui devront être mis en œuvre dans le cadre de la dotation globale attribuée. Le projet d'établissement et le projet de réseau seront annexés au présent contrat.

Article 4 : Evaluation et régulation de l'action

Tout au long des quatre années de mise en œuvre, l'efficacité de l'ensemble du dispositif, les résultats obtenus au regard des objectifs retenus, la pertinence des actions identifiées feront l'objet d'une évaluation annuelle et d'un examen en conseil pédagogique.

La proposition de révision des actions et des objectifs retenus sera soumise au conseil d'administration de l'établissement avec transmission aux autorités académiques.

Dans tous les cas, un bilan annuel des actions menées sera réalisé au regard des indicateurs retenus. Il sera présenté lors du premier conseil d'administration de l'année scolaire et transmis aux autorités académiques.

Le présent contrat est conclu pour une durée de quatre ans, s'achevant au 30 juin 2018. Il prend effet à compter de sa date de signature. Le cas échéant, il pourra faire l'objet d'un avenant.

Fait à Cayenne le,

Le Recteur
De l'Académie de Guyane

Philippe LACOMBE

Le Chef d'Etablissement

J. LONCHAMPT

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Lycée MELKIOR-GARRE

Objectif n°1 :
Améliorer les acquisitions des élèves dans la maîtrise du français oral et écrit

Diagnostic partagé	Axes de progrès
• **Points forts :** • entretiens diagnostic dès le début de l'année scolaire • équipes pédagogiques expérimentées • Dispositif existant de soutien aux déchiffreurs	• Prioriser le repérage des difficultés • Lutter contre l'illettrisme • Accompagner les élèves « dys » • Améliorer les résultats aux examens • Donner du goût pour la littérature
• **Points faibles :** • % élèves en difficulté notamment en CAP • % élèves non francophones	

Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus *(Taux de…)*	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
• Diagnostic en début d'année • Réalisation examens blancs • Développement atelier théâtre • Amélioration du fonds documentaire du CDI • Entraînement à l'écriture: projet journal, poèmes, nouvelles... .. • Participation au prix carbet et au prix BD • Incitation à la lecture: participation aux événements liés aux livres : salon, accueil d'auteurs... • Poursuite atelier déchiffreurs	Nb d'élèves inscrits atelier théâtre	60	80	90	95
	CAP: % note en lettres-histoire < 8	15	12	11	9
	Bac Pro % notes lettres-hist. < 10	34	28	25	20
	EAF: % notes <10	E : 57 O: 36	E : :55 O : 34	E : 50 O: 30	E : 48 O : 26
	Nb d'événements littéraires	3	4	5	5
	Nb élèves inscrits en atelier déchiffrage	11	15	10	8

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Lycée MeLKIOR-GARRE

Objectif n°2 :

Favoriser la réussite des élèves et leur épanouissement

Diagnostic partagé	Axes de progrès
Points forts : • qualité des personnels • Dispositif de lutte contre le décrochage • Développement CVL et de la Maison des lycéens	• diminuer le taux d'absentéisme • Accentuer la participation des élèves aux instances démocratiques de l'EPLE • Améliorer l'orientation en communiquant sur le contenu des formations, en renforçant la liaison collège-lycée, en participant au forum des lycées, • Accompagner le CVL et la Maison des Lycéens
Points faibles : • Amplitude horaire et fatigabilité • Taille et configuration de l'établissement peu accueillant • Orientation souvent subie Peu d'intérêt pour la vie collective et les instances lycéennes.	

Actions	Evaluation				
	Indicateurs retenus *(Taux de…)*	Performance			
		2014 - 2015	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018
• Envoi de SMS pour signaler absences aux parents • Renforcer partenariat avec services spécialisés (PJJ, ASE...) • Renforcer le tutorat pour les élèves décrocheurs • Possibilité refaire devoirs surveillés • Climatisation salle de permanence • Accompagnement CVL et délégués /CPE • Formation des délégués (2nde, CVL et CA) • Mise en place panneau d'affichage pour le CVL • Mise à disposition d'un local pour CVL et MDL	Taux d'absence LGT	11	11	10	9
	Taux d'absence SEP	15	14	13	12
	Taux absences LPO	10	10	9	8,5
	Tx de réussite au BAC général	72	75	77	80
	Tx de réussite au BAC Techno	75	75	77	78
	Taux de réussite au bac pro	78	80	82	83
	% délégués formés	40	45	50	60
	tx participation aux élection CVL	27	35	40	50

Contrat d'objectifs 2015 – 2018
Lycée MELKIOR-GARRE

Objectif n°3 : Ouvrir l'établissement vers l'extérieur et améliorer son image

Diagnostic partagé	Axes de progrès
Points forts : • Dynamisme des classes internationales • Rayonnement du lycée hôtelier • Stratégie de communication : site web, Réalisation d'événements médiatiques • Qualité des relations avec la collectivité de rattachement	• Développer les classes internationales et européennes • Faire progresser le lycée hôtelier • Valoriser toutes les sections • Mieux communiquer sur les filières de l'établissement • Améliorer orientations post-bac
Points faibles : • Vétusté de l'ensemble architectural • Connections informatiques peu performantes • Insécurité relative aux abords	

Actions	Indicateurs retenus	Evaluation – Performance 2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
• Communication avec autres EPLE : Formation des PP, Forum, portes ouvertes, mini stages... • Participation active aux événements gastronomiques et touristiques • Organisation de concours de cuisine, de service,... • Amélioration du cadre de vie: signalétique, décoration... • Organisation de défilés de mode • Consolidation des partenariats existants dans le domaine de hôtellerie-restauration, du sanitaire et social, de la mode... • Réalisation de vidéos sur les filières, • Voyages et échanges avec l'étranger • Poursuivre les actions du CESC et les faire connaître	Nb d'événements /lycées hôtelier	5	7	7	8
	Nb d'événements / filières mode	3	4	5	5
	Nb événements /filières sanitaires et sociales	2	3	3	4
	Nb places vacantes SEP (apae)	10	19	10	8
	taux d'attractivité 2GT américaine	>100%	>100%	>100%	>100%
	brésilienne	70%	>100%	>100%	>100%
	Nb places Vacantes LGT (apae)	16	9	6	4
	% dde en 1er voeu 2 T Hôtellerie	75%	80%	85%	100%
	nb de partenariats mis en place SEP	5	7	8	10
	nb de partenariats mis en place LGT	4	6	7	8

Carte de la Guyane

Contrat d'objectifs

Rectorat de la Guyane

Année scolaire 2015/2016